

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 40/2023

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le douze décembre deux mille vingt-trois, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Damien Lamboley, Ludovic Batteur, Adrien Carret, Alain Arnaud, Maryline Trichard.

Excusés : Xavier Collonge, Mirabelle Rousset-Charensol

Jean-Paul de Vermont a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 7 décembre 2023

Objet : rapport sur le prix et la qualité des services assainissement collectif et non collectif et déchets 2022

Monsieur le Maire indique que les rapports 2022 sur le prix et la qualité des services déchets et assainissement collectif et non collectif ont été communiqués aux conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des rapports 2022 sur le prix et la qualité du service des déchets et de l'assainissement collectif et non collectif de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Fait et délibéré à Vaux-en-Beaujolais,
Le 12 décembre 2023

PERRIN Jean-Charles,
Maire

DE VERMONT Jean-Paul
Secrétaire de séance



Date de télétransmission en préfecture : 14/12/2023

Date de publication sur le site Internet : 14/12/ 2023